



Accord sur l'accompagnement social en douane :

## un chantage indigne !

Aucune organisation ne peut s'arroger le droit d'avoir obtenu des avancées... loin s'en faut. Seule la mobilisation des personnels a permis quelques améliorations du dispositif existant, la suspension de la mise en œuvre du PSD pendant deux ans, l'ouverture de négociations à Bercy.

La DG (alors que les groupes de travail ont eu lieu au Ministère) nous a envoyé le 28 novembre un accord a minima, dont la signature doit intervenir entre le 4 et le 11 décembre, alors même que les résultats des élections ne seront pas validés officiellement, accord soumis au chantage. **En effet, s'il y a accord majoritaire, il s'applique ; s'il n'y a pas d'accord majoritaire, il n'y aura rien pour les agents.** Or, pas besoin d'accord majoritaire puisque visiblement Bercy a l'argent !!!

Bercy pense ainsi contraindre les organisations syndicales à signer. **Ces méthodes, dont les dimensions juridiques et la légalité sont en cours d'examen, sont inacceptables !**

Les douaniers ne se sont pas mobilisés en masse pour obtenir de telles propositions. Ils sont aujourd'hui pris en otage, sans avoir la possibilité de s'exprimer sur le contenu de cet accord.

Les restructurations du personnel ne se bradent pas. La CGT a mis sur la table des négociations de nombreuses propositions qui n'ont pas été reprises. Elles étaient pourtant à la hauteur des nombreuses restructurations qui s'annoncent, offrant de réelles garanties.

Dans un courrier au Ministre adressé ce jour (copie jointe), la CGT dénonce le fond et la forme de cet accord.

**Nous exigeons un délai nous permettant de consulter tous les douaniers avant toute signature.** Nous avons toujours procédé à la consultation à la CGT, pas question d'y déroger. Pas question non plus d'apposer une signature à la hâte, notamment sans aucun document sur l'impact des restructurations ! Comment signer un accord sans savoir qui pourra en bénéficier ? Nous ne pouvons accepter cela...

Ne pas respecter cette exigence c'est ne respecter ni les douaniers, ni la circulaire relative à la négociation dans la Fonction Publique.

**Plus que jamais tous les douaniers doivent se faire entendre et s'exprimer.**

D'ores et déjà, la CGT a proposé aux autres organisations de l'intersyndicale une nouvelle journée de mobilisation.

Montreuil, le 8 décembre 2014